



VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 26 mai 2025

Faits saillants

- **Droits de douane américains : vers un projet de mandat de négociation en amont d'une future déclaration d'intention commune**
- **Chute du commerce extérieur suisse en avril, après un 1^{er} trimestre dopé par l'anticipation des mesures douanières américaines**
- **Réglementation TBTF : les grandes lignes de la réforme attendues le 6 juin**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 28/05	Var. vs 22/05
EUR/CHF	0,9365	0,3 %
USD/CHF	0,8265	0,0 %
SMI	12 187	-0,7 %
Taux 10a	0,274 %	-11 pb

Macroéconomie

Droits de douane américains : Le Conseil fédéral a soumis le 28 mai un [projet de mandat de négociation](#) aux Commissions parlementaires et aux cantons en vue de négociations économiques et commerciales avec les Etats-Unis. En l'absence de réserves majeures, le mandat sera officiellement adopté. Bien que le texte ne soit pas rendu public, le communiqué du Conseil fédéral indique qu'il porte sur des questions tarifaires (amélioration de l'accès au marché pour une sélection de produits agricoles dont les agrumes, les fruits à coque ou les fruits de mer) et non tarifaires (par exemple autorisation simplifiée de mise sur le marché pour les dispositifs médicaux). Ce projet de mandat doit précéder une future « déclaration d'intention commune », ce qui apparaît assez vague en comparaison des premiers échanges rendus publics le 9 mai dernier, qui avaient laissé penser l'aboutissement rapide d'un « Deal ».

Le Conseil fédéral a précisé que le résultat des négociations devrait rester conforme aux engagements internationaux de la Suisse (OMC, UE, accords de libre-échange), les autorités précisant en particulier que le résultat des négociations ne devrait pas mettre en péril le paquet d'accord UE-Suisse en cours d'approbation. D'autres thèmes, comme la formation professionnelle ou la fiscalité, seront aussi abordés. Le conseiller fédéral à l'économie a cherché à rassurer en précisant que la date butoir du 9 juillet pour l'introduction de droits de douane avait été suspendue par la partie américaine tant que les négociations auraient cours.

En parallèle, les autorités ont communiqué sur les effets des droits de douane américains sur l'activité, indiquant qu'il n'y avait pas lieu, à ce stade, de craindre une récession générale, malgré l'impact des tarifs douaniers sur les exportations helvétiques. Anticipant néanmoins les difficultés croissantes à venir, le Conseil fédéral a prolongé le 14 mai l'instrument de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) de 12 à 18 mois, avec une possibilité d'extension à 24 mois.

Commerce extérieur : Le commerce extérieur suisse a nettement reculé en avril: les exportations ont chuté de -9,2 % en termes désaisonnalisés et les importations de -15,6 % (plus fort recul des importations depuis avril 2020), portant ainsi le solde commercial à un excédent record mensuel de 6,3 Mds CHF, après deux mois de croissance importante dans les deux sens. Les échanges avec les Etats-Unis expliquent en large partie cette évolution, les ventes suisses vers le pays ayant diminué de

-36,1 % en avril, alors qu'elles avaient fortement crû au cours des deux mois précédents. Cette orientation reflète l'impact des annonces tarifaires du Président D. Trump, après une anticipation des mesures douanières américaines restrictives en février et mars. La chimie-pharma, secteur à forte volatilité, a en particulier orienté cette évolution à la baisse, en raison d'une forte réduction des ventes de médicaments vers les Etats-Unis. De leur côté, les exportations du secteur de l'horlogerie ont atteint un niveau record.

Emploi : Au 1^{er} trimestre, l'emploi en Suisse (hors agriculture) a dépassé 5,5 millions de postes, progressant de +0,6 % sur un an (après +0,9 % mesuré au T4 2024), selon l'Office fédéral de la statistique (OFS) ; 2,3 millions d'entre eux étaient à temps partiel (occupés à 70 % par de femmes). Le secteur secondaire a gagné 2 800 emplois (+0,2 %, après +0,6 %) et le tertiaire 28 700 (+0,7 %, après +1 %). Selon l'OFS, les entreprises ont désormais moins de difficultés à trouver du personnel : les postes vacants ont fortement baissé, de -16,4 % sur un an, à 93 800 offres non pourvues. Pour rappel, le taux de chômage au sens du BIT s'élevait à 4,7 % au 1^{er} trimestre (contre 4,3 % il y a un an).

Secteur financier

Régulation bancaire : Le Conseil fédéral devrait présenter le 6 juin les grandes lignes d'un projet de loi visant à réformer la réglementation dite « Too Big To Fail » (TBTF). Cette démarche intervient dans un contexte délicat, marqué par la nécessité de renforcer la stabilité du système financier suisse à la suite de la crise du Credit Suisse, tout en préservant la compétitivité internationale de la place financière helvétique. Cette équation est d'autant plus sensible que les États-Unis poursuivent une dynamique de dérégulation, tandis que l'Union européenne envisage, elle aussi, un assouplissement de ses règles prudentielles. Dans ce contexte, les milieux bancaires suisses ont profité du « Private Banking Day », organisé le 28 mai à Zurich par l'Association des banques suisses de gestion (ABG) et l'Association des banques privées suisses (ABPS), pour appeler les autorités à renforcer les conditions-cadres, via une régulation proportionnée et un *level playing field* équitable entre les établissements. Ils ont ainsi souligné le risque de désavantage concurrentiel si la Suisse alourdissait ses règles. Ces dernières semaines, le Directeur général d'UBS, Sergio Ermotti, s'est plusieurs fois inquiété d'un potentiel renforcement des exigences réglementaires en fonds propres qu'exigeraient les autorités suisses dans le projet de loi, pointant le risque de perte de compétitivité pour la banque.

Secteurs non financiers

Frontaliers : Le canton de Genève a indiqué dans un communiqué le 28 mai qu'il reverserait cette année au Trésor public 396 M CHF au titre de la Compensation Financière Genevoise (CFG), un montant record reflétant l'accroissement continu du nombre de frontaliers français dans le canton. La CFG n'est pas conservée par l'Etat mais est ensuite reversée aux départements et collectivités de Haute-Savoie et de l'Ain. Créée par un accord bilatéral de 1973, la CFG prévoit en effet que le canton de Genève reverse 3,5 % de la masse salariale brute annuelle des travailleurs frontaliers prélevés fiscalement à la source dans le canton pour financer des projets de développement transfrontaliers destinés à compenser les charges induites par l'accueil des frontaliers résidant dans ces territoires frontaliers et travaillant à Genève. Grâce à l'impôt à la source sur les frontaliers, le canton de Genève a perçu sur l'année fiscale 2023 un montant record de 1,25 Md CHF, dont plus de 700 M CHF sont restés dans les caisses publiques genevoises après déduction de la CFG.

2^{ème} pilier Assurance-vieillesse : Les pensionnés attendraient davantage de flexibilité financière, comme le montre la hausse continue du choix du versement en capital de la prévoyance professionnelle, le 2^{ème} pilier du système de retraites. En 2024, 61 % des assurés ont perçu tout ou partie de leur avoir de vieillesse sous forme de capital, selon Swisscanto, filiale de la Banque cantonale de Zurich. Cette tendance traduit une volonté croissante d'autonomie financière et peut être motivée par des considérations fiscales. Dans le cadre du vaste programme d'économies de la Confédération, le Conseil fédéral compte précisément taxer davantage les retraits en capital du 2^{ème} pilier. L'étude conduite auprès de plus de 500 institutions de prévoyance montre en revanche que le taux de conversion, qui convertit en rente annuelle l'avoir de vieillesse au moment de la retraite et dont la baisse du niveau minimum légal avait été refusée par votation populaire en septembre dernier, n'est pas le facteur principal de ce choix. Ce mouvement intervient dans un contexte favorable : en 2024, les caisses de pension ont affiché un rendement moyen élevé de 4,3 %, deuxième

meilleur taux en vingt ans et porté par la bonne santé des marchés financiers. En parallèle, les taux de couverture des caisses privées ont atteint 117 %, renforçant leur solidité.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Hortense BIARD

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay